



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Deux distinctions pour l'école communautaire entrepreneuriale Camille-Vautour de Saint-Antoine au Nouveau-Brunswick

Ottawa, le 28 mars 2013 - L'école élémentaire communautaire entrepreneuriale Camille-Vautour s'est distinguée en remportant la première place pour l'innovation en enseignement et en apprentissage et pour son implication communautaire et citoyenne dans le cadre de l'édition 2013 du prix Ken Spencer.

Ce prix est décerné chaque année aux écoles les plus méritantes au pays. L'école communautaire entrepreneuriale Camille-Vautour a été choisie en raison du **Studio PURE** dont l'acronyme signifie Pédagogie Unique Renouvelée Entrepreneuriale. Cette distinction est assortie d'un chèque de 7 mille dollars qui a été remis lors d'une cérémonie officielle tenue aujourd'hui à cette école.

Le prix Ken Spencer, remis annuellement par l'Association canadienne d'éducation, vise à souligner l'amélioration de l'engagement des élèves, notamment au chapitre de leurs apprentissages. Par ailleurs, les projets retenus doivent pouvoir être reproduits à l'échelle de commissions et de conseils scolaires et donner lieu à des changements systémiques.

L'école communautaire entrepreneuriale Camille-Vautour a été retenue comme lauréate à la suite d'un processus de sélection rigoureux. En outre, une autre école de langue française située en contexte linguistique minoritaire s'est vu attribuer une mention honorable dans le cadre du prix Ken Spencer soit l'Académie Parhémie à Whitehorse (Yukon) qui offre un programme d'études au secondaire.

Le directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, Roger Paul, qui siège aussi à titre de vice-président du conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation, s'est dit ravi de la reconnaissance accordée à l'école communautaire entrepreneuriale Camille-Vautour. « Cette école, grâce au dynamisme de ses enseignants et de l'appui de sa direction, a pu mettre sur pied un projet remarquable qui s'inscrit dans l'esprit de l'école communautaire citoyenne. L'ÉCC vise à repenser la relation bidirectionnelle entre l'école et la communauté à travers trois visées soit la réussite, le continuum et l'engagement. Cette école, grâce au Studio PURE, a su incorporer ces concepts de façon ludique et créative. » Monsieur Paul qui était présent à la cérémonie officielle de remise du prix a d'ailleurs saisi l'occasion pour remettre un certificat de reconnaissance de l'ÉCC aux deux enseignants qui ont développé le concept du studio PURE soit Kevin Ouellette et Monique Saulnier.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente 29 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

-30-

Renseignements : Roger Paul, directeur général de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : rpaul.fnscsf@bellnet.ca